

## INFO INCENDIES DE FORET 2005 NR 2

Ce bulletin d'information s'inscrit dans le cadre de l'assistance météorologique aux incendies de forêt en zone méditerranéenne. Il est destiné aux services chargés de la prévention et de la lutte contre les incendies de forêt. Les éléments présentés font exclusivement référence à des indices de sécheresse utilisés pour l'analyse du danger météorologique d'incendies, tels qu'indices de sécheresse IH et IS de la méthode IFM, et réserve en eau Thornthwaite. Des renseignements sur ces indices sont disponibles sur le site Internet feux de forêt Sud-Est.

Ce bulletin d'information est également disponible sur le site Internet feux de forêt Sud-Est.

Fréquence : mensuel en avril et novembre, bi mensuel de mai à octobre.

Pour toute information complémentaire, contacter Brigitte Cassin au 04 42 95 90 87 ou Eric Bertrand au 04 42 95 90 33 (Direction Interrégionale Sud-Est) ou par mail à brigitte.cassin@meteo.fr. ou à \_eric.bertrand@meteo.fr.

## Bilan de l'état de sécheresse feux de forêt au 1 er mai 2005 dans le Sud-Est de la France

## 1. Conditions hydrologiques du mois d'avril 2005

Le bulletin de début avril 2005 faisait apparaître une situation chronique de déficit pluviométrique depuis le début de l'année. Seules les Pyrénées Orientales, l'est de l'Aude et la Corse hors montagne présentaient des valeurs cumulées de janvier à mars proches des normales. Les pluies qui tombent en toutes zones en avril atténuent ce déficit; par contre sur les Pyrénées orientales et l'est de l'Aude où les pluies sont peu conséquentes le déficit est amorcé.

#### Bilan des pluies cumulées au mois d'avril :

L'Ardèche, la Drôme, le Vaucluse et les Hautes Alpes ont été copieusement arrosées (de 110 % de la normale jusqu'à 210%). Les Alpes de Haute Provence, les Bouches du Rhône, la Corse en général sont arrosées normalement. Ailleurs sur les départements 30, 34, 48, 83 et 06 les cumuls sont inférieurs aux normales.

### Zones où il est tombé entre 10 et 30 mm en moyenne:

- -66 sauf Vallespir
- -Est 11
- -Littoral Ouest 34
- -littoral du 06

#### Zones où il est tombé entre 30 et 90 mm en moyenne:

-66 Vallespir, Languedoc occidental, 34 sauf littoral ouest, 30 sauf partie rhodanienne et Cévennes, 48 sauf Aubrac, Plateau ardéchois, 84 sud Luberon, 13, 83, 05 Briançonnais-Embrunais, 04, 06 sauf littoral, 2B Cap Corse, sillon central et Balagne, 2A sauf montagne.

## Zones où il est tombé plus de 90 mm en moyenne:

- -30 partie rhodanienne et Cévennes (92 à 96 mm
- -07 sauf plateau (de 105 à 140 mm)
- -48 Aubrac (128 mm)
- -26 (104 à 176 mm)
- -84 sauf sud Luberon (100 à 130 mm)
- -05 Briançonnais Embrunais (103 à 119 mm)
- -2B sauf Cap Corse, sillon central et Balagne (98 à 127 mm)
- -2A montagne 150 mm

Ces pluies présentent un caractère assez régulier et ont bien imprégné le sol , favorisant l'humidification en surface comme en profondeur.

## 2. Etude de la sensibilité au feu (à partir des indices de sécheresse Ih et Is), au 1 er mai 2005 à 14h légales.

#### Remarque:

Nous ne pouvons estimer la sensibilité au feu sur les départements 06-48 et 11 par manque d'informations.

Toutes les zones sont en dessous des seuils sensibles (indice I H < 70 ou 50 sur les zones de montagne) pour le dessèchement superficiel en raison des pluies récentes. On peut noter toutefois que les Pyrénées Orientales peu arrosées en avril, ont des valeurs très proches des seuils sensibles (I H entre 46 et 66)

D'une manière générale la sécheresse profonde est faible à modérée. Seuls quelques petits secteurs atteignent les seuils sensibles (I S>300 ou 250 sur les zones de montagne):

- -la Cerdagne
- -le littoral 34
- -la zone Etang de Berre côte bleue
- -le pays aixois Durance

#### Conclusion sur la sensibilité au feu :

Au 1 er mai la sensibilité au feu est peu marquée. Seule la Cerdagne semble présenter un début de vulnérabilité en raison de la conjonction d'une sécheresse profonde et superficielle plus marquées . De plus le fait d'un départ de végétation plus tardif dans cette zone d'altitude est un facteur aggravant.

# 3. Eléments statistiques complémentaires - Réserve en eau du sol au 1 er mai (à 8 h légales)

Période de référence : 1968-2004 (1995-2004 pour les zones présentant \*, 1997-2004 pour la montagne Corse\*\*)

Les valeurs présentées dans le tableau suivant sont exprimées en millimètres.

Zone climatique	1/5/04	1/5/05	Moyenne 68-04	valeurs les plus basses de 1968 à 2004 (sauf zones avec *) pour un 1 <sup>er</sup> mai	
Pyrénées-Orientales	150	117	126	76 1997	89 1975-95
Languedoc occidental	150	131	137	85 1997	113 84-87
Bas Languedoc	150	125	126	69 1997	92 1975
Plateaux Massif Central *	150	137	141	98 1997	127 2002
Cévennes	150	133	140	64 1997	116 1975
Bas Rhône	149	135	130	70 1997	103 1992
Moyenne vallée du Rhône*	146	134	132	80 1997	103 2002
Provence littorale	120	121	128	76 1997	99 2002
Haute-Provence	128	136	132	81 1997	108 1970-2002
Hautes-Alpes	134	137	137	109 2002	114 1982
Alpes du Sud	150	138	142	105 1997	115 1987
Côte d'Azur	150	123	133	79 1997	105 1985
Corse occidentale	148	128	134	102 1985	107 1997
Corse orientale	149	127	133	96 1997	98 1985
Montagne corse **	149	133	141	130 2003	135 2002

### Comparaison à la Moyenne :

Réserve supérieure à la moyenne : Bas Rhône

Réserve voisine de la moyenne : Bas Languedoc - Plateaux Massif Central - Moyenne

vallée du Rhône - Haute-Provence - Hautes-Alpes - Alpes du Sud

Réserve inférieure à la moyenne :

- **Déficit faible** : Pyrénées-Orientales - Languedoc occidental - Cévennes - Provence littorale - Côte d'Azur - Corse orientale - Montagne corse - Corse occidentale

Fin du bulletin d'analyse du 1 er mai 2005.

Prochain bulletin : le 16 mai 2005